

tife, "qui, pour la grande affaire du salut éternel, invoque le patronage de Marie, la Mère des Douleurs, sera de la plus grande utilité pour tout chrétien. . . . Poursuivez donc avec ardeur, Fils bien-aimés, l'accomplissement de la mission qui vous est confiée. Dépensez tous vos efforts à étendre cette Association chaque jour de plus en plus et à la rendre partout florissante tant par le nombre des Associés que par l'éclat des vertus chrétiennes."

Le 28 février de la même année Pie X avait donné ce mot d'ordre aux zélateurs de l'œuvre, reproduit en tête de chaque livraison du *Bulletin de Notre-Dame de la Bonne Mort*: "DITES PARTOUT QUE LE PAPE RECOMMANDE CETTE ŒUVRE AVEC INSTANCE, PARCE QUE LE SALUT DÉPEND DES DERNIERS MOMENTS DE LA VIE, DE LA GRÂCE D'UNE BONNE MORT."

Le R. P. Rondet, procureur de la Congrégation à Rome et l'un des directeurs de l'Œuvre, est venu au Canada dans l'automne de 1912 pour solliciter l'approbation de NN. SS. les Archevêques et Evêques et l'y implanter. Voici la lettre que lui écrivit S. G. Mgr l'Archevêque le 5 janvier 1913:

MON RÉVÉREND ET CHER PÈRE,

Votre Association de *Notre-Dame de la Bonne Mort* mérite certainement tout l'encouragement possible parce qu'elle est le moyen dont le Bon Maître se sert pour sauver les âmes à l'heure suprême qui décide de leur éternité.

C'est la Bienheureuse Mère de Dieu elle-même qui va au secours des pauvres agonisants, les assiste dans le dernier combat et s'apprête à leur ouvrir la porte du Ciel.

Il y a bien, dans mon diocèse, l'Association des Agonisants sous le Patronage de Saint Joseph; mais comme vous vous entendez avec son Directeur pour reconnaître que les deux Œuvres ne peuvent que s'entraider et se compléter sans se nuire, j'approuve très volontiers votre Œuvre et je la recommande hautement à mes diocésains.

† ADÉLARD, O. M. I.,

Arch. de Saint-Boniface.

* * *

Cette Association de Notre-Dame de la Bonne Mort a pour but de promouvoir partout la dévotion à Notre-Dame de la Bonne Mort et, par le mérite des douleurs de cette divine Mère, au pied de la Croix, d'obtenir à tous ses membres la grâce précieuse entre toutes d'une bonne et sainte mort. De plus elle forme une ligue de zèle et un véritable apostolat de la Bonne Mort, sous le patronage de la Très Sainte Vierge, pour implorer avec elle de Notre-Seigneur sur la croix la grâce de la persévérance pour les justes et celle de la conversion pour les pécheurs.